

Réunion NAO du 27 septembre 2021

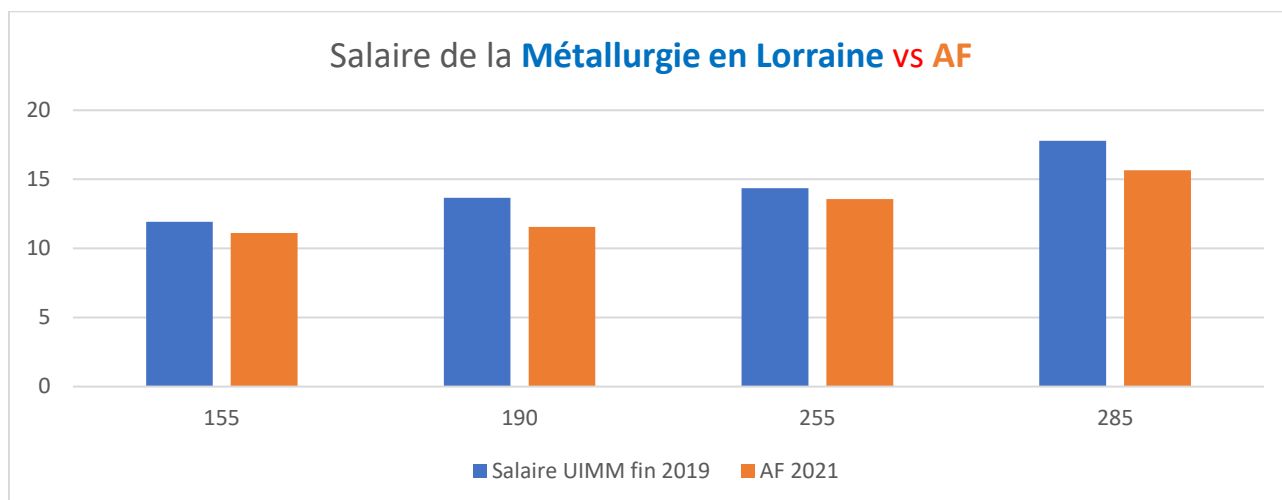
Monsieur le Directeur, vous avez déjà oublié les nombreux efforts des salariés ALLGAIER France !



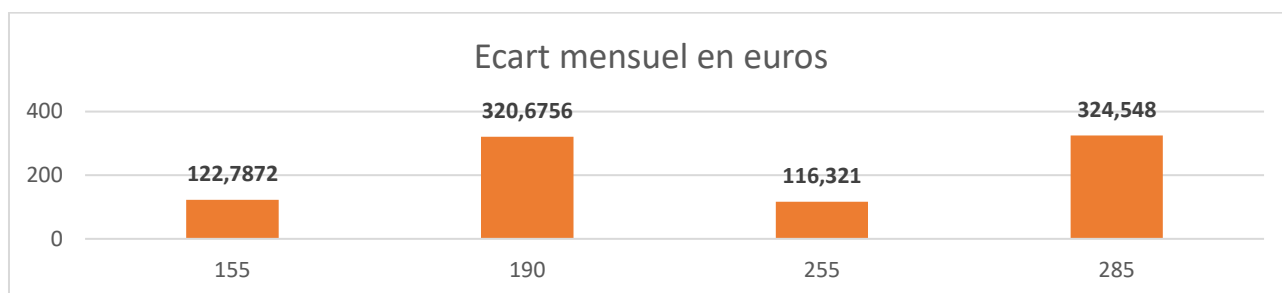
- Perte de la majoration de 15 % des postes de nuit et des primes de panier, sans délai de prévenance, ni négociation ;
- Acceptation par le personnel de modifications régulières de leurs rotations de poste ;
- Prise de RTT, RC et CP pendant une période de baisse d'activité ;
- Effort sur la journée de solidarité (CP, RTT, RC) -> Journée normalement travaillée ;
- Prise de CP par l'employeur sans accord d'entreprise ;
- Engagement de présenter un accord d'intéressement non-tenu ;
- Décalage des négociations 2020 suite Covid et démarrage tardif en 2021 ;
- Inflation explosive en 2021 sur les produits frais +6,8% et sur l'énergie +12,7% (accélération en juillet et août) ;
- Régularisation des indemnités kilométriques à la baisse pour 49 salariés.

Accord APLD : la CFDT vous a alerté sur l'utilité de cet accord dès septembre 2020, vous l'avez jugé inutile jusqu'au mois août 2021. Nous avons signé cet accord avec votre refus d'intégrer un complément d'indemnisation et des délais de prévenance faibles, difficilement compatibles avec l'articulation de journées de formation avec le CPF.

Représentation graphique des taux horaires pratiqués dans la Métallurgie Lorraine et ceux au sein d'ALLGAIER France (en fonction des coefficients)



Le graphique ci-dessous montre la différence entre les salaires mensuels moyens de la « **Métallurgie en Lorraine** » et ceux d'« **ALLGAIER France** », en fonction du coefficient :



En 2021, les salariés AF ont perçu des salaires mensuels inférieurs à ceux de la Métallurgie, l'écart s'établit entre 116€ et 324 € et ce, malgré l'utilisation d'une grille de salaires de fin décembre 2019 pour les métiers de la métallurgie.

- Première proposition :

- 0,5% en AG
- PEPA de 240€

- Deuxième proposition

- 1% en AG
- PEPA de 300 €

Troisième proposition :

- 1,2% en AG (soit entre 20 et 30 € maxi) hors encadrement.
- Prime PEPA de **275€** en octobre.
- Prime de vacances + **15€** soit 830 €.
- **Déduction des absences maladies du compteur des RTT.**
- Réouverture des NAO en février/mars 2022
- Prise en charge du repas de fin d'année par la Direction.

L'équipe CFDT ALLGAIER France.